

Brief uit Dordrecht, 7 Mei 1574, van den Prins aan Jan van Nassau.

(Koninklijk Huisarchief)

Monsieur mon frere le dernier iour du mois passe jay receu voz lettres du 25 d'iceluy et suis este bien marri d'entendre par icelles que (nonobstant toutes) voz bonnes diligences n'avez toutesfois sceu entendre aulcune certitude de l'estat et disposition de monsr le duc Christophore ny de (messieurs mes) freres. Et a la verite on fait grand tort a vous et a moy de nous celer leur mort si avant quil a pleu au seigneur Dieu den disposer ainsy (vous) voullant bien assurer que ceste dissimulation apporte plus d'interest que de soulaigement a toute la cause et en mon particulier jen (recois bien) grand blasme estimantz tous ceulx qui s'en enquerent de moy que pour quelque deffiance je leur cele la verite et s'imaginantz (cest) deffiance chacun en parle a son plaisir tenantz la pluspart par telle dissimulation les affaires du tout perdues et hors d'espoir. Je vous (confesse) quil ne m'eust sceu venir chose a plus grand regret, si est ce que tousjours il nous fault conformer a la volonte de Dieu et avoir regard (a sa divine) providence que celluy qui a respandu le sang de son filz unique pour maintenir son eglise ne fera rien que ce qui redondera a l'advan(cement) de sa gloire et maintenement de son eglise oires quil semble au monde chose impossible. Et combien que nous tous viendrions a mourir et que (tous) pauvre peuple fuste massacre et chasse il nous fault toutesfois avoir ceste assurance que Dieu n'abandonnera jammais les siens(; dont voyons) maintenant si memorable exemple en la France ou apres si cruel massacre de tant de seigneurs gentilzhommes et aultres personnes (de toutes) qualitez sexe et aage et que chacun se proposoit la fin et une entiere extirpaon de tous ceulx de la religion et de la religion mesme (nous) voyons ce neantmoins qu'ilz ont de rechieff la teste eslevee plus que jammais se trouvant le roy en plus de peines et fascheries (que) oncques auparavant esperant que le seigneur Dieu le bras duquel ne se racourcit point usera de mesme puissance et misericorde envers (nous). Or pour changer de propos et vous faire entendre l'estat et disposition des affaires de pardeca depuis ladicte deffaicte pouvez (estre) assure que tout le peuple de ces quartiers en a este grandement effraye et de tant plus pour veoir les coeurs et couraiges de noz ennemis (tellement) enflez quilz se deliberent avecq toute leur puissance laquelle facilement et parlant humainement sans courir danger ilz peuvent (joindre) envahir tout ce pays en quoy ilz ne s'abusent du tout car s'il y a peuple au monde qui plustost se resiouyst de quelcques bonne nouvelles aussy ny at son pareil qui pour quelcques sinistre accident plustost est abbatu de sorte que je les voyz en telles perplexitez quil ne scaivent que faire ny a quel bout commencer estimantz estre du tout perduz sans quil y at plus aucun moyen de secoure. (Il) survient encoires ce malheur que le nouveau gouverneur comme j'entends fait publier ung pardon bien ample pardonnant toutes choses (passees et) a tous exceptant seulement 14 ou 15 personnes je vous laisse penser si parmi ceste diversite d'occurences et contrariete (des) affaires il ni aura par deca plusieurs qui se laisseront aller a accepter ce pardon ou pour le moins seront plus froidz et retiff a (mettre) l'ordre requiz aux affaires parquoy il seroit bon pour obvier a tous inconveniens de penser a quelcques moiens propres a les (reconforter). De mon coste vous pouvez estre assure que je feray a cest effect le debvoir aultant qu'en moy sera et comme jay fait jusques icy (prevoyant) clerement que si ce pays est une foy abandonne et remis au joug et soubz la tyrannye des Espaignolz qu'en tous aultres pays la religion (s'en) ressentira merueilleusement voire en parlant humainement sera en termes d'estre a jammais desraciner sans quil en aparostrasi quasi une estincelle les Allemans se pourroyent avecq le temps bien appercevoir du dommaige comme aussi feront les Anglois qui sattendant (aux) evenemens et yssues de noz affaires ont comme ilz estimoient par grande prudence tou-

sjours voulu temporiser et les pouvres Franchois qui (de si) franche volente ont de rechief prins les armes pour le fait de la religion seront en plus grandes perplexitez. Car advenant que Dieu ne veuille (la) perte de ce pays fait bien a craindre que le roy de France fera nouvelle ligue avecq le roy d'Espagne pour tout en ung coup s'ilz peulvent ex(tirper) ceste religion. Et de ma part je tiens que le samblant qu'ont fait les roys de France et de Bolongne de nous favoriser et aider soit este pour crainte qu'ilz avoient que le duc Christophore et mes freres se fussent jointz avecq ceulx de la religion en France que pour aulcun (bien) qu'ilz nous veuillent et comment que ce soit il nous fault trouver quelcques moiens d'estre assiste d'aultant qu'a la longue ne pourions (subsister) ny porter si grands fraiz et despens. Qui me fait vous prier de la mellieure affection qu'il m'est possible d'employer tout vostre entend(ement) et voz cinq sens a y trouver quelcque remede convenable et a mon advis seroit le plus prompt que les princes d'Allemagne eussent vou(llu) advancher une bonne somme de deniers pour faire une juste levee tant d'infanterie que de cavallerie et que cependant lon practy(qua vers) le roy de France afin que sa majeste soit contente d'entrer en ferme accord avecq ses subjectz leur permettant exercice libre de la religion avecq (bonne) seurete convertissant ses forces avecq celles du roy de Boloingne et de ceulx de la religion contre le roy d'Espagne et la levee qui se feroit (en) Allemagne viendroit aussy a son ayde et secours ce qui se feroit tant plus seurement d'aultant que le roy d'Espagne ne se doubteroit que telle levee se feroit contre luy pour le service du roy de France et pour tant plus a cela encourraiger le roy de France que les princes d'Allemagne luy promettent qu'accordant la religion avecq le libre exercice d'icelle a ses subjectz qu'ilz feront une ligue avecq (luy) pour l'ayder et deffendre contre et envers tous ceulx qui pour ceste cause le vouldroyent oultraiger et courir sus. D'aultre part (il me) semble qu'on pourroit bien mener ce pays si avant quil se mectront entierement soubz la protection institutions et ordonnances du st. Empire contribuant aultant que trois electeurs et faisant quelcque ligue avecq les villes de Hanssen ainsi qu'ilz trouveront con(venir en) mectant en avant quelcque aultre moien dont vous pourrez adviser car je vous veulx bien confesser ouvertement que j'ay la teste (tellement)estourdie d'une si grande multitude d'affaires et mesmes de regret et melancolie pour la perte de monsieur le duc Christophore (et de mes) freres lesquelz je tiens asseurement mortz que je ne scay a grand peine ce que je faiz et toutesfois si la volente du Seigneur a este (telle) nous le devons porter patiemment. Et a ce regard pour ne retourner a ce triste subject je viendray a respondre a vos dictes let(tres qui) consistent en trois poinctz ou demandes asscavoir en premier lieu quel chieff ou commissaire general se pourra eslire et mectre pour (la) gensd'armerie par dela. Pour le second quelle bestallinge et assurance qu'on leur vouldroit donner. Et pour le troisieme (par ou on)pourra passer avecques les gens tant de pied qu'a cheval. — En satisfaction desquelz poinctz je vous diray premierement quant a ce que touche le chieff il est plus que necessaire qu'il y ait ung pour conduire et mener les troupes tant Allemandes que F(rancoises) et Valonnes mais je ne cognois aulcuns puisque nous sommes privez de ceulx sur lesquelz j'avois basty tout mon fondement (et) tout mon espoir. Car quant a vous oires qu'en verite il ny auroit personne plus propre et idoine si est ce que jammais je ne (vous) oserois importuner scaichant fort bien qu'il ny auroit aucune raison de mectre toute nostre maison en hazard de se perdre aussi (est) il necessaire qu'il y ait tousjours quelcque ung pardela qui tienne correspondance tant avecq les princes d'Allemagne qu'aul(tres) potentatz et villes ce que personne ne peult mieulx faire que vous tant pour l'entiere affection que je scay que vous avez a cestre (nostre) juste cause qu'aussy pour ce qu'estes fort bien imbu de la pluspart de nos affaires ayant mesmes cognoissance de ce qui s'est (traicte) avecq les roys de France et de Poloinne, la Reyne d'Angleterre les aultres princes et villes et aussy sur

le fait de la ligue (qui) est bien le principal point et lequel | si avant que bien tost il se pourroit mettre en train | nous apporteroit fort grand soul(aigement). Je scay qu'il y a plusieurs bons et vaillans Cheffs d'armee en Allemaigne mais celluy qui nous seroit duisable faudroit qu'(il eust) nostre fait a coeur et qu'il en fisse estat comme si c'estoit son propre fait sans estre aulcunement addonne a son particulier. Daul(tre part) seroit requiz quil eust coignoissance de la langue francoise et a cela je ne trouverois personne plus idoine que le couronnel Z(wendy?) mais je cognois assez que ne le pourons avoir seulement je le diz par exemple afin que puissions choisir ung approchant des qualitez du dict Zwendy le plus prez que faire ce pourra. J'en avois denomme aulcuns a Stenzel pour vous en faire rapport et entre aultres le conte Volradet de Mansfelt le conte de Barby le marichal de Hessen George van Holl Dietz van Scoonberg ne cognoissant pour le (present) aultres. Quant aulx princes je ne scay nulz qui en voudroient prendre la peine et de tous ceulx que j'ay denomme ny at aulcun (qui) scaiche la langue franchoyse que Dietz van Schoonberg et comme je ne scay aulcun qui nous seroit plus duisable aussy si avant qu'il s'y vouloit employer je ne vois occasion quelconque qui nous debvroit empecher de l'accepter si ce n'estoit po(ur ce) qu'il pouroit estre en mauvais mesnaige avecq Monseigneur le conte Palatin ou bien avecq les contes pour le fait de (Bitsch) ou pource qu'il est au service du roy d'Espaigne ou aultre semblable raison et toutesfois je remectz le tout a vous (et) aux aultres noz Seigneurs et amiz et me samble qu'il ne sera que bon d'en avoir aussy l'avis de monsr Dathenus. (Il) n'est depuis venu en pensee encoires ung aultre moyen et c'est puisque monsieur le prince de Conde | comme j'ai entendu | est arrive a Heydelbergh de luy faire entamer quelcque chose sur ce propos et par ung tiers non pas comme venant de vous son(der) s'il ne voudroit accepter la charge de mener les gens de guerre vers ce pays luy donnant Dietz van Scoonbergh ou aultre (pour) lieutenant. Et pour a ce tant plus inciter ledict Sr prince serviroit de luy alleguer combien en cela il pourroit advancher les affaires de la France car premierement il mettra le roy en grande jalousie d'aultre part estant icy il peult a toutes heures avoir nouvelles et avis de France il se peult beaucoup plus aisement retirer en la France soit a la Rochelle (ou) aultre part quand il verra le temps et le trouvera requiz. D'icy il peult traicter avecq les Allemans en cas qu'il ve(uille) faire quelcque levee. S'il treuve convenir il peult equipper navires pour le secours de ceulx de la Rochelle ou aultres (de) la France en quoy graces a Dieu avons de bons et grans moyens de l'ayder et assister il obligera tout ce pays a luy faire (service) et secours et a ceulx de son party. Si le roy de France veult faire quelcque traicte avecq ceulx de ce pays et veullant a nostre secours envoyer soldatz et navires il sera contraint (d'y envoyer) le dict Sr Prince a cause que les estatz ne se voudront fier a aultre qu'a luy pour le bon service q(u'il leur auroit fait de leur avoir amene) ce secours et (forces et ainsy aura les f)orces des ennemis en ses mains et sera respecte et craint du roy sans plusieurs aultres commoditez qui luy en viendront et a ceulx (de la religion) en France comme par semblables inductions luy pourra faire entendre celluy qui luy en tiendra le propos. Qui est tout (Monsieur) mon frere ce que sur ce premier point je vous scaurois dire. Au regard du deuxiesme point qui touche la (bestall)inge et assurance je ne vous en scaurois dire aultre sinon que premierement il fault que nous entendons des genz de guerre (quel) assurance ilz demandent n'estant en nostre pouvoir leur donner aultre qu'obligations des estarz d'aultant que je me (doute) qu'il ny at ville en Allemaigne laquelle voudroit s'obliger pour nous craignant de tomber en l'indignation ou de (l'Empe)reur ou du roy d'Espaigne. Mais si avant que les princes avecq le roy de France ou celluy de Poloingne nous (vou)loyent prester leur credyt pour trois ou quates mois et au reste se contenter des obligations des estatz j'estime (qu'il) ny auroit difficulte quelconque de ce coste icy. Quant a la

bestallinge il faudra regarder de la faire a nostre plus (grand) advantaige mais je voys peu d'apparence de la pouvoir obtenir moindre qu'estoit celle de Ernst von Mandelsloo. (Or p)uisque l'ennemy at eu tant de loysir pour s'armer il me samble que faisant levee seulement de trois ou quatre (mille) chevaulx n'y prouffiterons guerres puisque j'entens l'ennemy peult mectre six mille chevaulx en campagne (en) quoy me sembleroit plus expedient d'assembler les Franchoyz et Walons avecq quelques pycqueniers Allemans mille chevaulx ou bien sans chevaulx et incontinent les faire encheminer vers Emden pour faire l'entreprinse de Fernesum dont par Pompejus Effkens vous ay mande estant aultrement a craindre que laissant ceulx de (C)arpen longuement ou ilz sont, ilz ne soient enfin battuz des ennemis ou que lesdicts ennemis avecq leur cavallerie leur couppent le passage de sorte que par apres ilz ne pourront gaigner la mer. A ceste cause je vous ay envoye (le dict) Uffkens qui cognoit tout ce passage afin qu'il vous informe de tout et seroit bon tout aussytost qu'aurez communicque avecq luy de regarder si peult estre lon scauroit se saisir du dict Fernesum ou en cas qu'il ny auroit (pas moy)en de s'emparer du dict Fernesum qu'alors il faudroit regarder ou lon se pouroit embarquer en toute seurete fust (ce) vers Embden vers Bremen ou quelcque aultre part en ces quartiers-la car de passer par terre icy vers nous je ny (vois) grand apparence si lon n'est si fort qu'on puisse tousjours livrer la bataille aux ennemis et ny at que ces deux voyes. Et (n'estant) le passage par terre du costel de la Meuse presentement faisable pour les raisons susdicts reste seulement de choisir la (vo)ye de la mer sur quoi il se fault necessairement resouldre et pour prendre ce chemyn ne sera besoing de beaucoup de (ca)vallerie que ce pendant toutesfois ne pourra que bien servir de faire samblant qu'on en fait grande levee pour amuser l'ennemi. Aussi en tout evenement ne seroit que bon d'avoir tousjours quatre ou cinq mille chevaulx a la main pour s'en (ser)vir aux occasions et moiens extraordinaires que le Sr Dieu nous voudroit envoyer ou quand il plairoit aux Princes se (re)souldre de nous ayder que alors les dicts chevaulx nous viendroient fort a propos — Quant a l'argent les Estatx (es)tants presentement assemblez m'ont accorde la somme de cent et cinquante mille florins par mois six mois durant ou si(lo)nguement qu'il sera besoing qui est a la verite une belle et grande somme et m'esbahis qu'apres tant de foulles et desgast (du) pais ilz le peuvent encoires trouver. Et ce meantmoins mectant les mises en contrepoix je treuve que venons encoires (tro)p court de beaucoup. Et estans noz mises ordinaires si grans et que ne les pouvons eviter ains necessairement il nous les (fa)ult porter si voulons maintenir le pays je voys fort peu d'apparence de pouvoir furnir chose extraordinaire si ne trouvons quelcque ung qui nous secoure. Et me souvient a ce propos de ce que aultrefois je vous ay dict que lon pourroit (ma)intienir ce pays contre toutes les forces du roy d'Espagne l'espace de deux ans mais qu'alors aurions necessairement (bes)oing d'estre secouruz oires que Dieu le peult maintenir sans aultre secours ainsy qu'il a fait jusques icy mais j'en parle (hu)mainement. Et comme les deux ans s'en vont de brief expirer il seroit plus que temps que quelques princes et (po)tentatz nous eussent tendu la main. Que s'il ne se treuve aucun de ceste volente et que par faulte de secours nous (ser)ons perduz au nom de Dieu soit. Tousjours aurons cest honneur d'avoir fait ce que nulle aultre nation n'a fait devant (no)us assavoir de nous estre deffendus et maintenez en ung si petit pays contre si grans et horribles effortz de si puissans (enn)emis sans assistance quelconque. Et quant les povres habitans d'icy delaissez de tout le monde voudroyent (tou)tesfois opiniastres ainsy qu'ilz ont fait jusques a maintenant et comme j'espere qu'ilz feront encoires et que Dieu (ne) nous veuille chastier et du tout perdre il cousteroit aux Espaignolz encoires la moictie d'Espagne tant en biens qu'en (hom)mes devant qu'ilz auront fait la fin de nous. Et afin Monsr mon frere que puissiez veoir nostre despense ordinaire (seul)ement en gens de guerre et navires sans y com-

prendre les choses extraordinaires comme artillerie munitions pionniers (for)tifications traitemens des gouverneurs messagiers espies commissaires que lon envoie deca dela defroyemens agens (et) cours des princes et aultres semblables choses. Je vous feray icy ung sommier recueil des gens de guerre et batteaulx que nous avons. Et premierement avons icy en Zuythollande soixante et onze compagnies tant Francoyses (An)gloises Escossoises Walonnes que Flamenges. En Zeelande quatorze en Waterlande vingt. Quant (aux) batteaulx nous avons en Hollande six fliesboots et vingt aultres navires tant drummelaer cromstevenen que hues (en) Zeelande onze grandes navires six fliesbootz et trente cromstevens et hues. En Waterlant huict grandes navires six galeres cinq fliesboots dix boyers et aultres appelez waterschepen qui font en tout y compris les galeres cent et deux batteaulx de (gue)rre. Qui est tout ce que presentement je vous scaurois escrire sur l'estat de noz affaires et la necessite qu' avons d'estre (ayd)ez esperant en brieff vous envoyer quelcqu'ung qui vous pourra encoires plus particulierelement enclaircir le contenu en ceste (et) cependant je vous prie encoire ung bon coup de haster tant que pourrez l'entreprinse de Fernesum laquelle je voys bien (afv)antaigeuse a noz affaires et la treuve aisee a executer moyennant qu'il y at quelcques ungs cognoissans ung peu (le) pays ainsi que vous ay mande par Uffkens comme aussi luy mesmes en a bonne cognoissance et je ne scay homme (plus) propre a cest effect. Qui sera l'endroit ou me recommandant tres affectueusement en vostre bonne grace je (sup)plieray Dieu vous donner (Mon)sieur mon frere en parfaicte sante heureuse et longue vie. Escript a Dordrecht ce VIIe jour de may 1574.

Vostre bien bon frere à vous faire service,
Guille de Nassau.

A Monsieur,
monsieur le conte Johan de Nassau
mon bien bon frere.